

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**23 mars 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, jeudi le 23 mars 2023, à 20h30, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt et Hugh Fortier  
M<sup>mes</sup> les conseillères Valérie Rancourt, Priscillia Lefebvre et Francine Vallières

M<sup>me</sup> Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

Tous les membres du conseil étant présents ils ont renoncés à l'avis de convocation.

**2023-03-49 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

**2023-03-50 Achat d'une camionnette**

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une camionnette F150 2023 chez Beaudry et Lapointe au montant de 62 850 \$ avant taxes.

**2023-03-51 Demande d'augmentation de salaire de la secrétaire-trésorière adjointe**

M<sup>me</sup> Jessica Couillard, adjointe-trésorière depuis près de 1 ans et demi, fait une demande d'augmentation de salaire.

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder l'augmentation à M<sup>me</sup> Jessica Couillard.

**2023-03-52 Mai, mois de l'arbre et des forêts**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue une demande de projet 2023, concernant Mai, mois de l'arbre et des forêts.

**2023-03-53 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire**\_\_\_\_\_ **Greffière trésorière/dir.gén.**\_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.